



Ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance

Palais législatif, Winnipeg, Manitoba R3C 0V8 CANADA

29 JAN. 2024

DESTINATAIRES : Directeurs généraux de division scolaire
Directeurs des autorités scolaires des Premières Nations
Administrateurs des services aux élèves
Manitoba School for the Deaf
Manitoba Library Association
Bibliothèques publiques municipales et régionales

Bonjour,

Le gouvernement du Manitoba a le plaisir de proclamer le mois de février 2024, le mois « Plaisir de lire » en reconnaissance de l'importance de la lecture et de la littératie pour tous les Manitobains.

Cette proclamation vise à sensibiliser le public à la joie et aux avantages de la lecture et à souligner l'importance de l'apprentissage en littératie à toutes les étapes de la vie. En célébrant la lecture dans les salles de classe et au-delà, le mois « Plaisir de lire » inspire les jeunes lecteurs dont les compétences croissantes en littératie renforceront les capacités d'apprenants et de citoyens. Nous reconnaissons l'excellent travail que les écoles et les communautés accomplissent en vue de trouver des moyens innovateurs et adaptés pour appuyer l'apprentissage en littératie et susciter en tous l'amour de la lecture.

Veillez transmettre les renseignements dans la présente lettre à vos écoles.

Veillez agréer l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le ministre,

Le ministre,

Original signé par

Original signé par

Nello Altomare
Éducation et
Apprentissage de la petite enfance

Glen Simard
Sport, Culture, Patrimoine et
Tourisme

p. j.

c. c. : Présidents de commission scolaire
Directeurs d'école publique
Section des études indépendantes et internationales